

**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE L'HAUTIL**

N° 37a/2023/02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 13 FEVRIER 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de membres présents : 12

Nombre de pouvoirs : 1

Date de la convocation : 07 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize février à dix-neuf heures, le CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS de la Commune de Vauréal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Vice-Présidence de Monsieur Benjamin GABIRON.

Etaient présents :

Mmes : M-C. SYLVAIN, G. SOULIER-SOTGIU, J. JASON, S. FOURSANE, P. FIDI,
B. AVIGNON, N. SOUIAH, M. POULAIN, N. ERAMBERT, MP. FAUCON

Mrs : B. GABIRON, P. PARENTY,

Mme S. COUCHOT a donné pouvoir à Mr B. GABIRON,

Absents :

Messieurs S. BAUDJ, A. BOUJDAG, D. GENESTE

Excusée :

Madame NOUVIAN

COMMUNE DE VAUREAL

DELIBERATION N° 37a/2023/02

NOMENCLATURE ACTES :

7.1.2 Budget Primitif

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU CCAS DU BUDGET 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU les articles R.123-16 à R.123-26 du Code de l'Action Sociale et de la Famille relatifs au fonctionnement du Conseil d'Administration des CCAS.

VU l'article L.123-4 du code de l'action sociale et des familles fixant les compétences du conseil d'administration du CCAS

VU l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à donner par arrêté de délégation de fonction à ses adjoints et, dès lors que ceux-ci sont déjà titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil Municipal

VU la loi 98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre l'exclusion,

VU l'arrêté n° 107/2020/AG du 28 mai 2020 portant sur la répartition des délégations et signatures et notamment celles de Monsieur Benjamin GABIRON, 6^{ème} adjoint au Maire,

CONSIDERANT que le débat d'orientation budgétaire du CCAS doit avoir lieu avant l'examen du budget primitif 2023 et que ce débat présenté lors du CA du CCAS du 13 février 2023, préfigure les priorités qui seront affichées au budget primitif 2021,

CONSIDERANT que pour les CCAS de plus de 3 500 habitants, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) précisant l'évolution des dépenses et des recettes ainsi que les objectifs ; il doit être porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget. En outre, pour les CCAS de plus de 10 000 habitants, le rapport d'orientation budgétaire doit présenter la structure et l'évolution des dépenses de personnel.

APRES AVOIR ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORTEUR A DEBATTU ET A RETENU A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : les principes présentés lors de la tenue des débats et du rapport relatif au débat d'orientation budgétaire 2023 ci-annexé pour le budget principal du CCAS.

ARTICLE 2 : Monsieur le Vice-président du CCAS de Vauréal est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité, dont ampliation sera notifiée aux délégataires et publiée au recueil des actes administratifs.

**Pour extrait conforme
au registre des délibérations**

**Pour le Maire de Vauréal,
Par délégation,**

**Benjamin GABIRON
Vice-président du CCAS**

Date exécutoire :

...28/02/2023...

Date de notification :

..28/02.../2023..

Date de mise en ligne :

..28/02/2023...

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de son affichage pour tout tiers ayant un intérêt à agir.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - VAUREAL **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023**

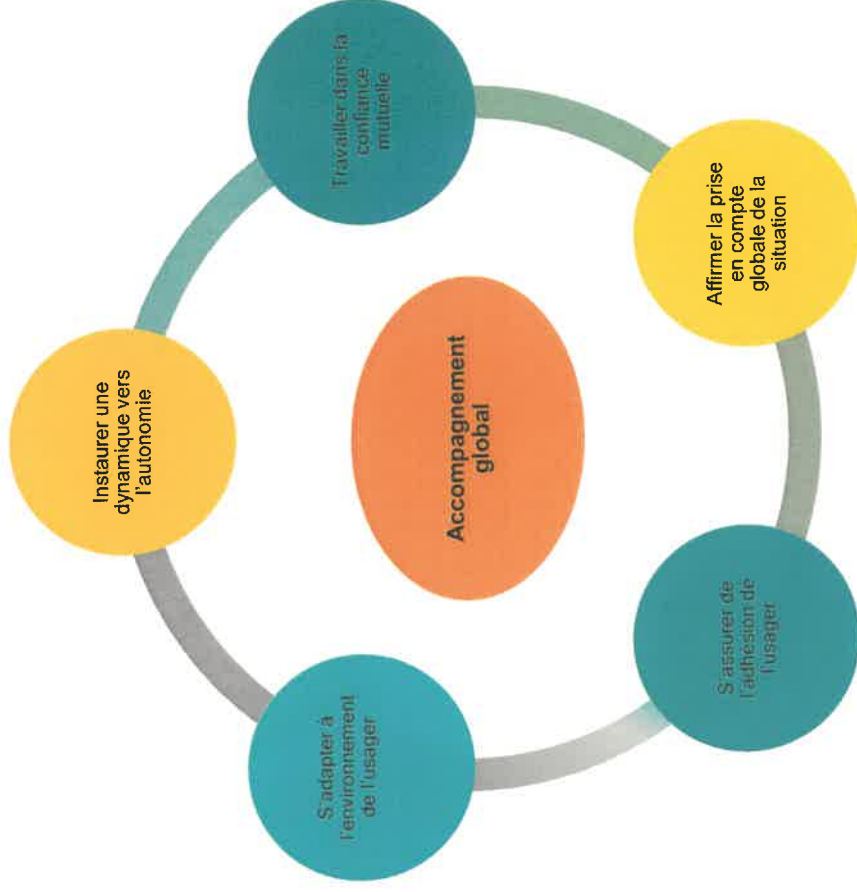


Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour permettre à chacun d'accéder aux droits fondamentaux, tels que le droit au logement, à la santé mais aussi de trouver une place dans la vie sociale et citoyenne.



- Accueillir toute personne en difficulté sociale, évaluer, orienter,
- Veiller à l'ouverture et au maintien des droits,
- Favoriser l'autonomie des personnes et l'accès à la vie sociale,
- Prévenir les risques d'exclusions,
- Contribuer à protéger les plus vulnérables : publics fragilisés, isolés...
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle,
- Instruire les aides légales et facultatives.

L'accompagnement du public



- Le CCAS permet d'offrir un accompagnement global intégrant la dimension sociale et professionnelle à des personnes seules sans enfant à charge rencontrant des difficultés sociales (logement, surendettement, santé, problèmes familiaux, de comportement, santé et de souffrance psychologique, mobilité...) qui se rajoutent à leurs difficultés au regard de l'emploi (éloignement du marché du travail, absence de formation ou formation obsolète, échecs successifs...) qui constituent des freins à la mise en œuvre d'un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle envisagé ou déjà engagé.
- Les familles sont accompagnées par le Service Social du Département.
- La mise en place d'une relation de confiance permet la résolution progressive des difficultés repérées qui entravent l'acquisition ou la restauration de l'autonomie.
- Destiné aux personnes les plus précarisées, l'orientation ou l'accompagnement mis en œuvre doit leur permettre un retour à une vie sociale et personnelle de qualité.

Une équipe au
service des
Vauréaliens

- 1 ETP Référent RSA/Expulsions locatives
- 1 ETP Référent RSA/Ecrivain public
- 0,8 ETP agent administratif et social
- 0,7 ETP Directrice CCAS (ASS)



- Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) a été introduit en 2016 pour appuyer le débat (DOB) qui existait déjà.
- Il s'impose aux collectivités de plus de 10 000 habitants y compris leurs CCAS.
- Son objectif est d'exposer les contraintes et les orientations budgétaires en terme de fonctionnement et d'investissement.
- Le ROB et le vote du budget ne peuvent avoir lieu dans la même séance. Le ROB permet d'éclairer les administrateurs sur les équilibres budgétaires avant de se prononcer précisément sur le budget.
- Le CCAS n'est pas soumis aux mêmes contraintes que la Ville, cependant, il doit concourir aux efforts de la collectivité en maîtrisant au mieux ses dépenses.
- Pour atteindre ses objectifs, le CCAS dispose d'un budget propre, avec ses recettes et ses dépenses.



Ralentissement de la croissance mondiale sur fond d'inflation record

Dans le monde entier l'inflation a atteint en 2022 des sommets non vus depuis plusieurs décennies. La hausse du cours des matières premières, accompagnée d'un ralentissement de la consommation des ménages et de l'investissements des entreprises induisent un contexte stagflationniste (inflation + croissance économique faible).

Du fait de sa proximité géographique avec le conflit en Ukraine et de sa dépendance aux hydrocarbures russes, l'Europe est la région la plus affectée par les répercussions économiques de la guerre. En zone Euro, l'inflation a atteint 10,1% en novembre.

France : la croissance ralentit mais reste positive au 3^{ème} trimestre

La croissance est légèrement positive au 3^{ème} trimestre 2022 (+ 0,2%). L'activité française continue de résister globalement malgré une inflation élevée.

Une aggravation de la crise énergétique pourrait cependant conduire l'activité à se détériorer au 4^{ème} trimestre. Dans ce contexte, une récession de - 0,2% est attendue.

Concernant 2023, le gouverneur de la Banque de France s'attend à une croissance « probablement faiblement positive ». Le gouvernement, de son côté, table sur 1 % de croissance.

2/28/2023



France : un marché du travail en tension. Certaines branches industrielles face à la crise énergétique

- La part des entreprises françaises rencontrant des difficultés de recrutement en octobre 2022 a atteint des niveaux inédits dans les grands secteurs de l'économie : 81% des entreprises de l'industrie manufacturière sont concernées, 67% dans les services et 82% dans le secteur de la construction.

France : une inflation record frappe le pays

- La hausse des prix n'avait pas atteint un tel niveau depuis 1980 (inflation de + 7,1% en novembre). La majeure partie de cette inflation est imputable à l'augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation et des produits manufacturés, issue de la guerre en Ukraine. De fait, en recul de - 1,8% au 1^{er} trimestre 2022, le pouvoir d'achat a continué de se contracter avec une baisse de - 1,2 % au 2^{ème} trimestre.
- Inflation prévisionnelle en 2023 : 4,3 %.
- Le revenu disponible était, entre janvier 2021 et juin 2022, de 720 € inférieur. Pour le niveau de vie, la baisse en euros s'établit à 480 €.



France : baisse en volume du budget 2023

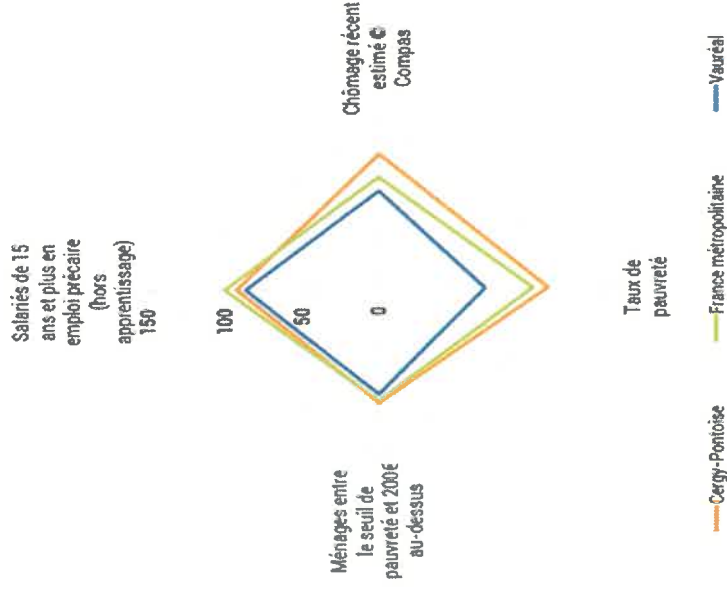
- Le Projet de Loi de Finances prévoit une baisse de 1,5% en volume des dépenses publiques, principalement en raison de la forte diminution des mesures de soutien d'urgence face aux conséquences économiques de la pandémie.
- Le taux d'intérêt obligatoire de la France à 10 ans grimpe à des niveaux non vus depuis une décennie. Le poids de la dette va augmenter dans les années à venir et contraindre la France à plus de rigueur dans la gestion de ses finances publiques, ce qui aura nécessairement un impact sur les finances des collectivités territoriales.



ABS 2022

Indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages est de 6 à Vauréal contre 12 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Aucune sur-représentation d'indicateur composant l'indice n'est observable à Vauréal.

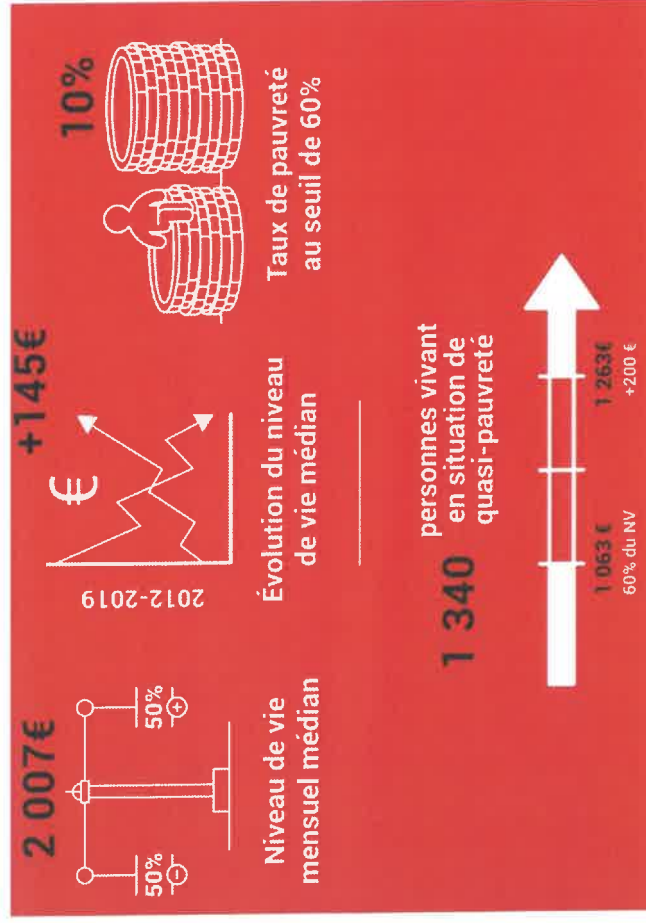
Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages le plus élevé (15) est enregistré à Hauts-Toupetts - Bocquet - Longues Terres.

Lecture : La part de ménages entre le seuil de pauvreté et 200€ au-dessus est 1,1 fois plus élevée en France métropolitaine qu'à Vauréal.

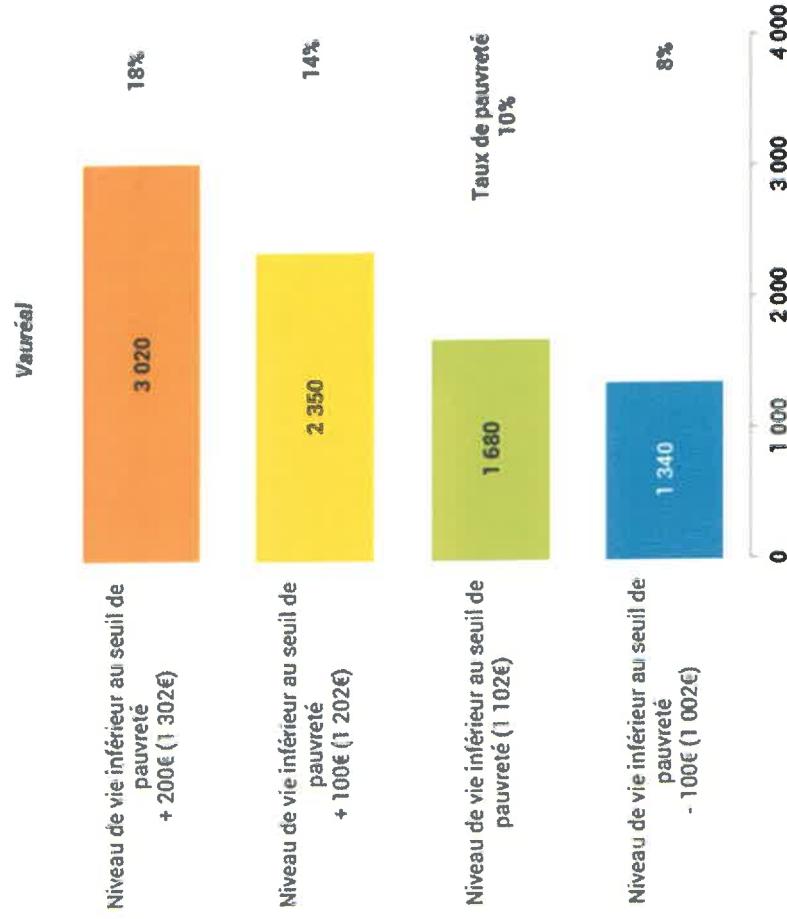
Les populations fragiles

4 % de la population de Vauréal vit dans la très grande pauvreté avec un niveau de vie inférieur à 735€ par mois



Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements & estimations © Compas



10% de la population de Vauréal vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 1 680 personnes. Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables de Vauréal générerait une augmentation de 670 à 1 340 personnes.

Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 1 102€ par mois en 2019) porterait à environ 1 340 personnes la population concernée, soit 340 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

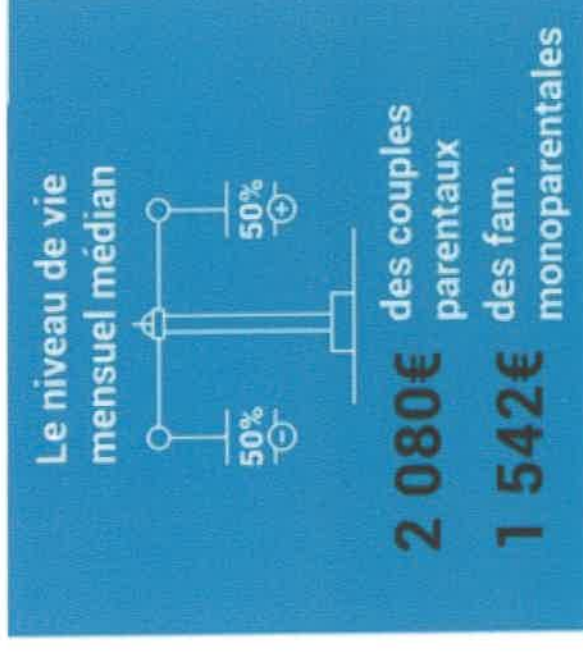
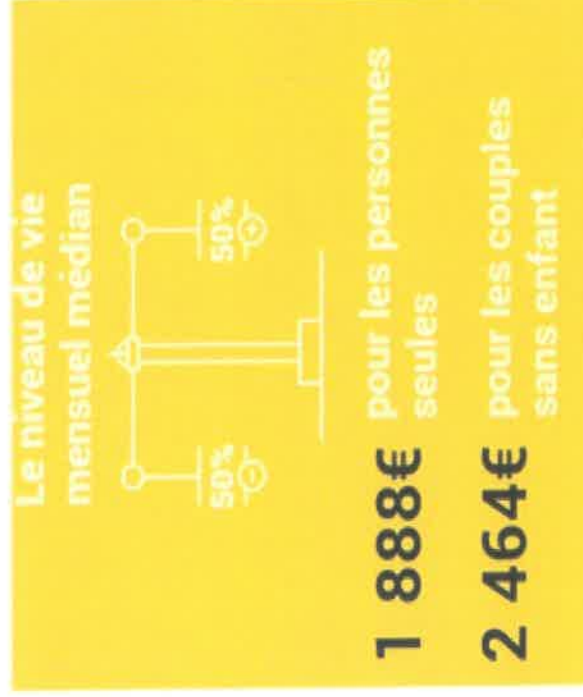
Lecture : Avec un seuil de pauvreté inférieur de 100€ au seuil officiel (1 102€ en 2019), 1 340 personnes seraient vulnérables à Vauréal.

Diapositive 12

MVC0 Cette slide permet de rendre visibles (et comptabilisées) les personnes qui sont en forte fragilité économique et pourtant au-dessus du seuil de pauvreté. Permet d'avoir une image un peu plus nuancée du nombre d'habitants fragiles.

MOLINA VEE Chloé; 2023-01-27T13:11:56.331

Le niveau de vie



Comparatif sur le plan national : niveau de vie mensuel médian des personnes seules : 1837 €

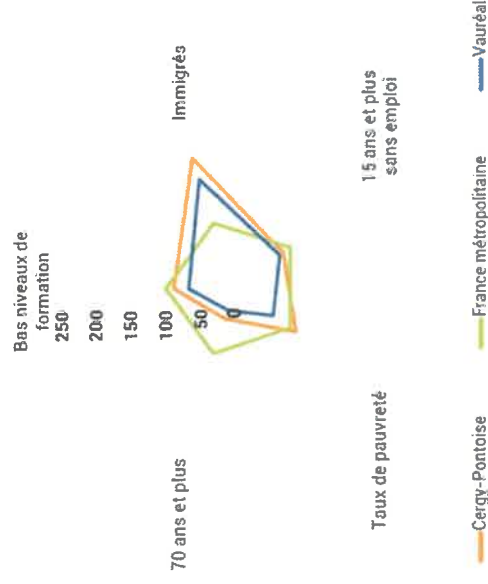
Comparatif sur le plan national : niveau de vie mensuel médian d'un couple avec deux enfants : 3857 €

Seuils 2019 selon le pourcentage du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine : Seuil à 40% (très grande pauvreté) = 735€ ; Seuil à 50% (grande pauvreté) = 918€; Seuil à 60% (pauvreté) = 1 102€ Les catégories de populations proposées ci-contre sont calculées au regard de l'écart au niveau de vie médian en France métropolitaine : • Les populations des ménages pauvres sont celles sous le seuil de pauvreté (1 102€), • celles des ménages modestes situées entre le seuil de pauvreté et 1 653€ (90% de la médiane), • celles des ménages médians à 10% autour du niveau de vie médian (de 1 653€ à 2 020€), • celles des ménages aisés de 2 020€ à 3 306€ (110% à 180% de la médiane) • et enfin les plus aisées à 3 306€ (180% de la médiane et plus).

Zoom : fracture numérique

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes de 15 ans et plus immigrées de Vauréal est 1,7 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteur aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique. L'indice de rupture numérique est de 8 à Vauréal contre 15 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

L'unique sur-représentation observée à Vauréal, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mise en avant pour les indicateurs composant l'indice est la part d'immigrés parmi la population totale (17% contre 10%).

Les facteurs de risques pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de rupture face au numérique le plus élevé (12) est enregistré à Hauts Toupets - Bocquet - Longues Terres.



- AIDES LEGALES
- AIDES FACULTATIVES
- AIDE ALIMENTAIRE
- BENEFICIAIRES DU RSA
- LES SENIORS
- PREVENTION DES EXPULSIONS
LOCATIVES



- Le CCAS n'a pas compétence en matière de décision concernant les demandes d'aides sociales légales. Le CCAS assure uniquement l'instruction administrative : soit un rôle d'accueil des demandeurs, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation et de validation des pièces justificatives, de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande.

- Les Obligations Alimentaires :

- 2020 : 14

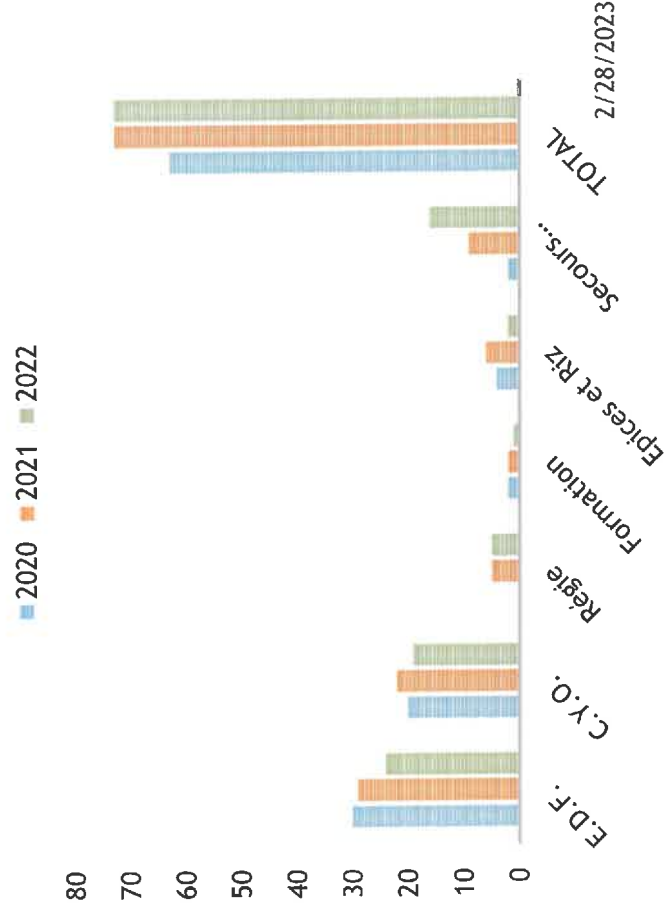
- 2021 : 13

- 2022 : 17

- L'ASPA : Allocation de Solidarité pour Personnes Agées
- Les demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) (à domicile ou en établissement) (18 en 2022)
- Les demandes d'aides sociale en établissement (5 en 2022)
- La domiciliation (27 actives)

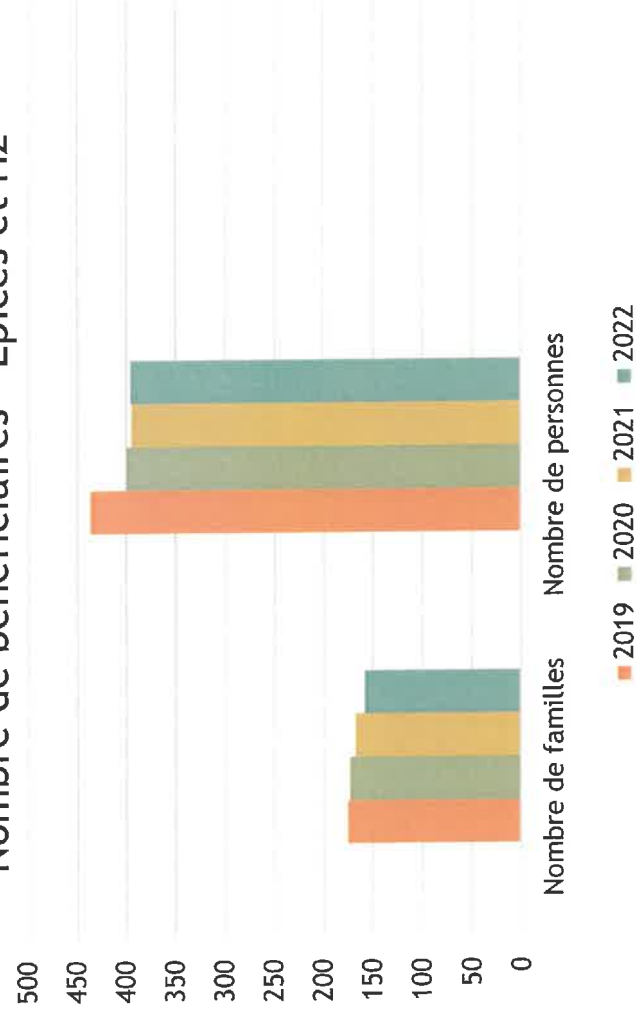


- 60 % des aides concernent les factures des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz) et d'eau.
- Une forte implication dans l'accompagnement social des publics avec une augmentation des aides exceptionnelles.
- Mise en œuvre du nouveau Reste Pour Vivre avec prise en compte des frais de carburant et notion de parts (renforcé pour les familles nombreuses et notion de handicap/MDPH).
- Nouvelles aides proposées : accompagnement au numérique, lutte contre la précarité énergétique et adaptation des logements (via interventions d'ergothérapeute...).



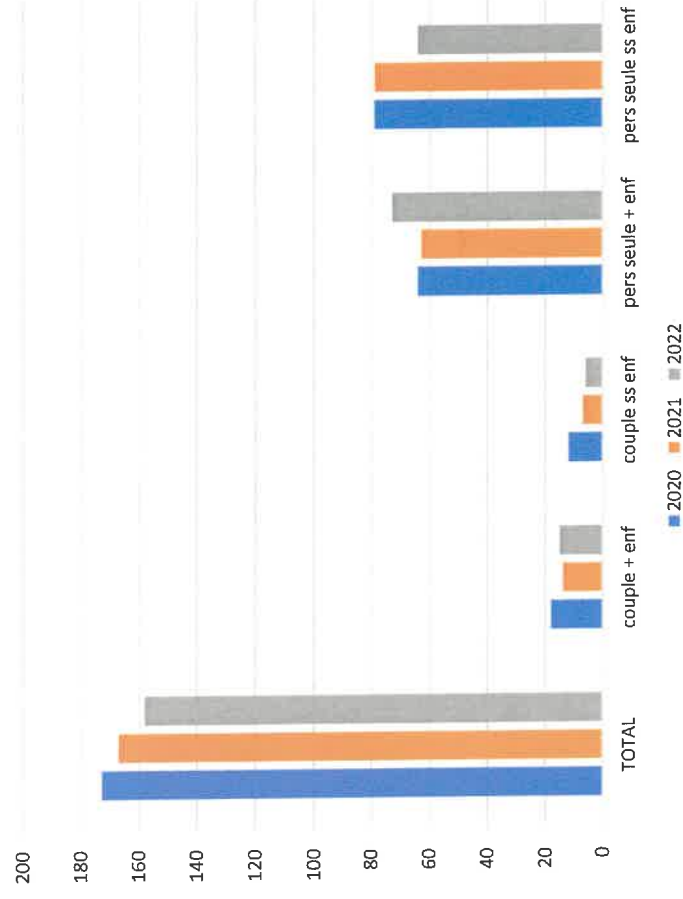


Nombre de bénéficiaires - Epices et riz

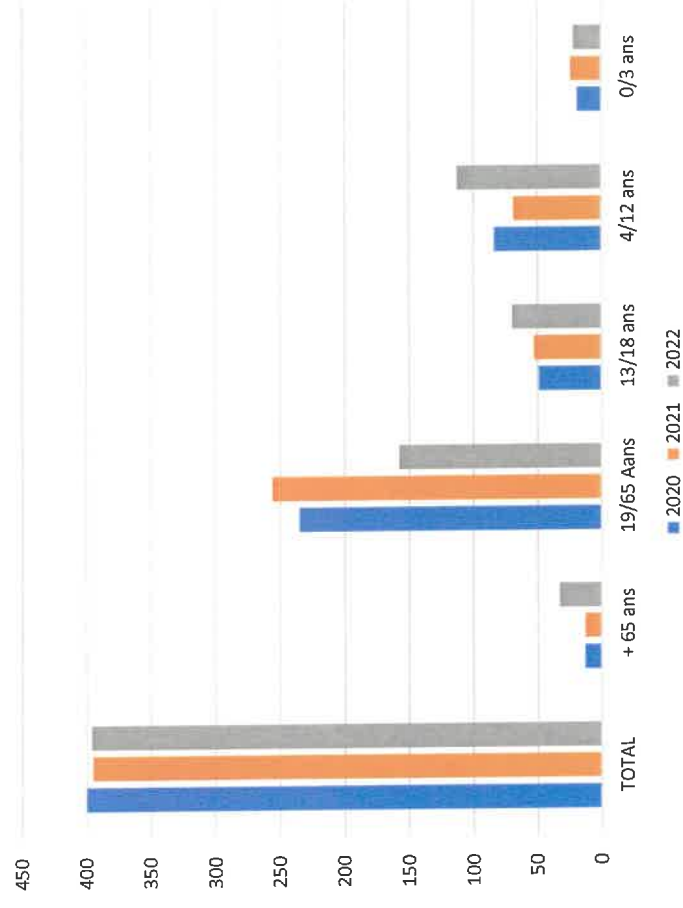


Qui sont les bénéficiaires d'Epices et Riz ?

Typologie de familles

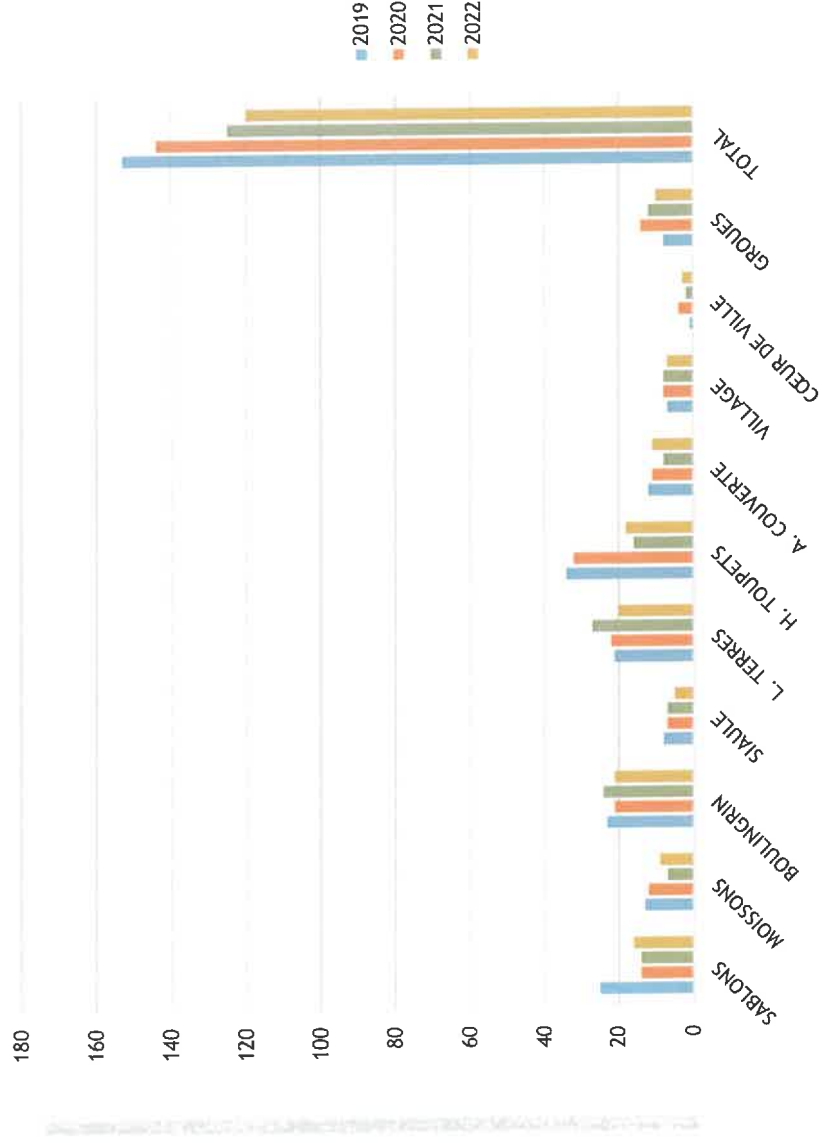


Par tranche d'âges





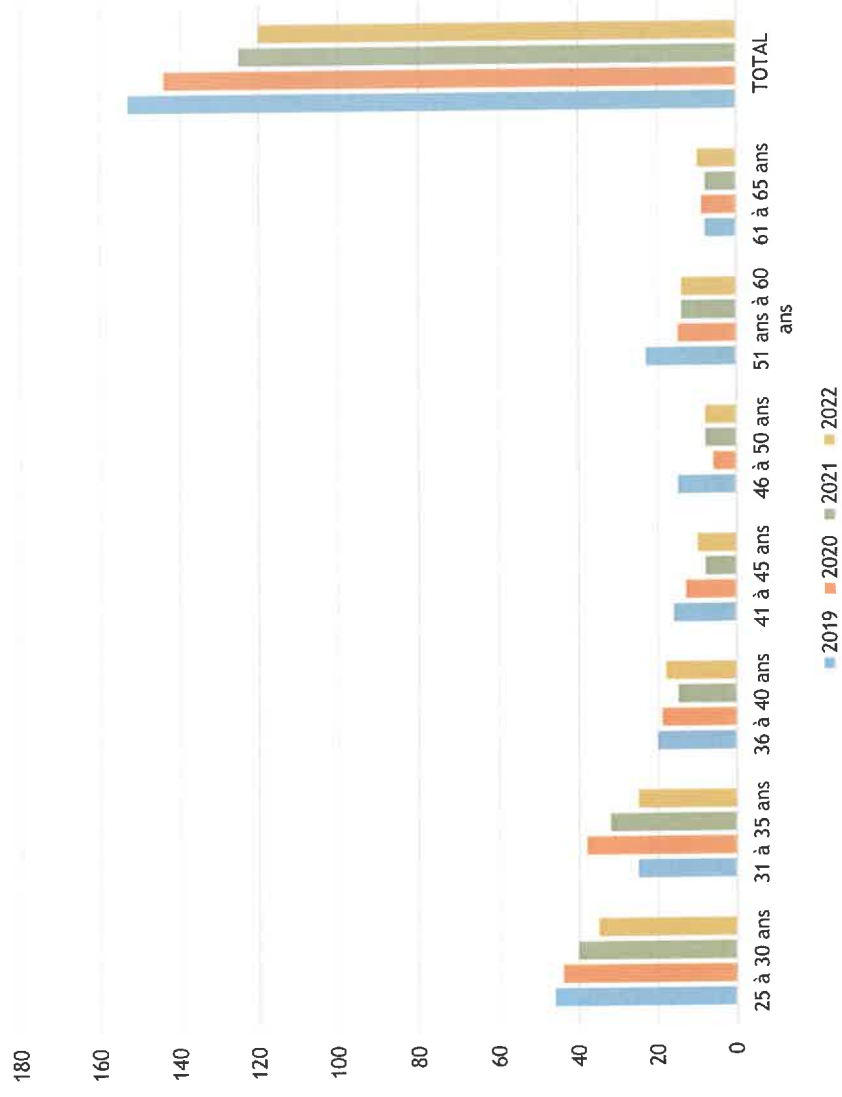
Par quartier



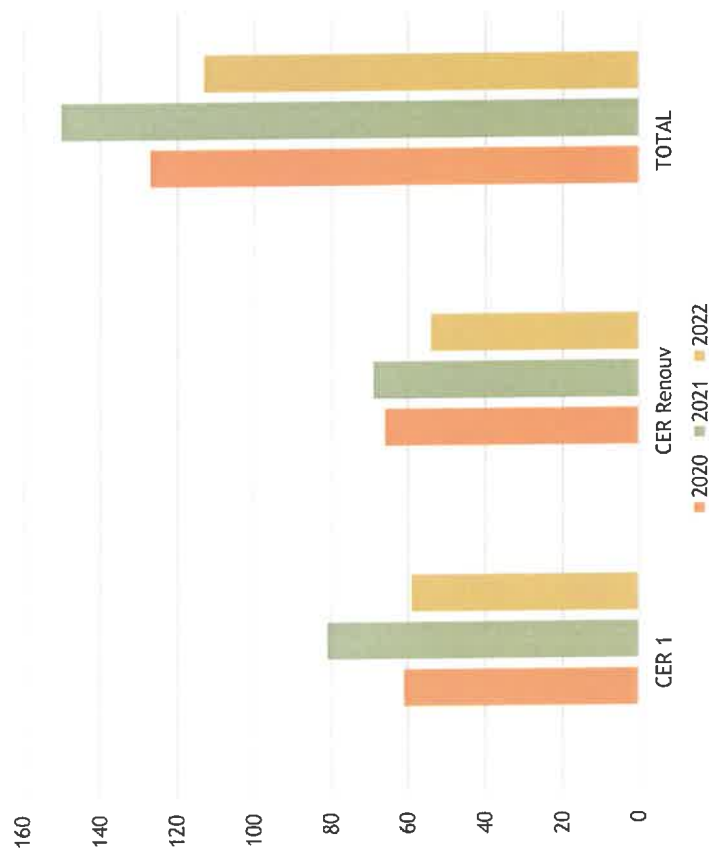
2/28/2023



Par âge

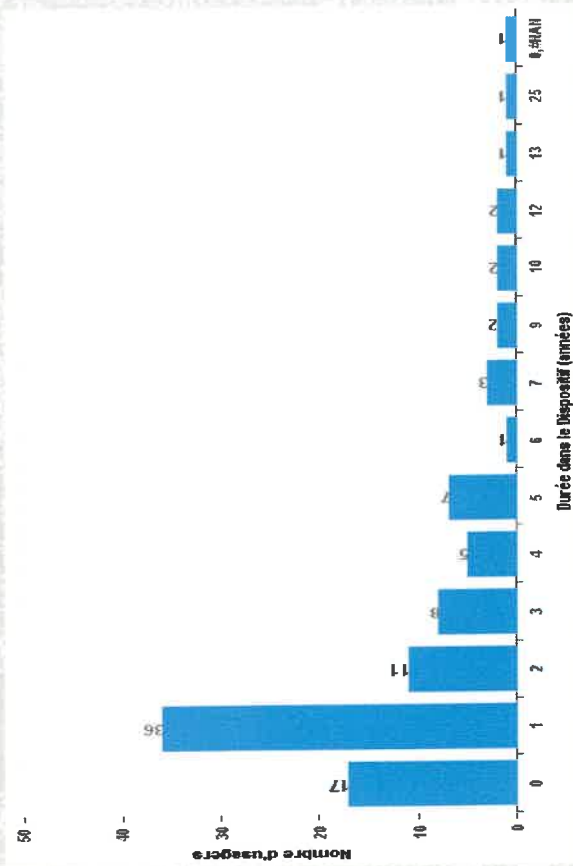


Evolution CER établis



La contractualisation :

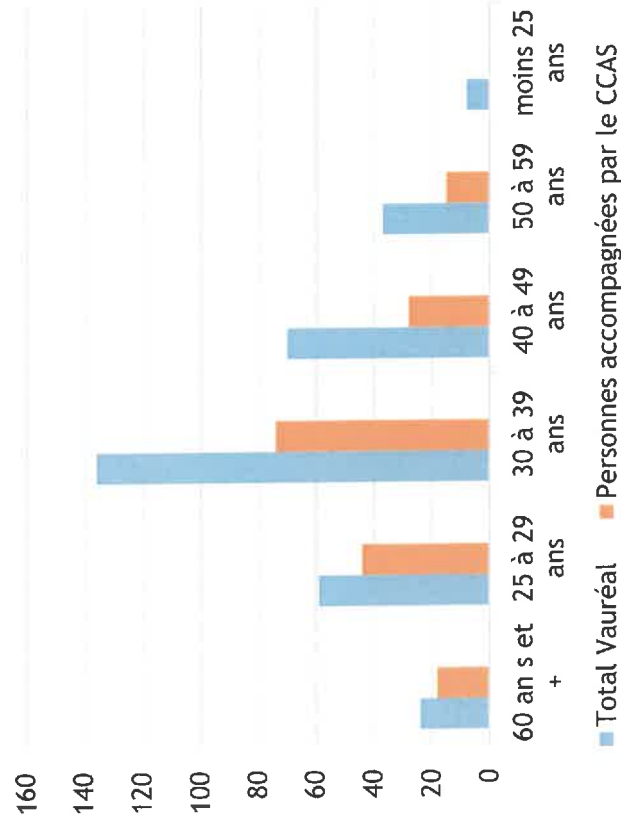
- 113 contrats signés en 2022.
- financement de 150€ à 200€/CER
- CER Pole emploi à 250€/CER



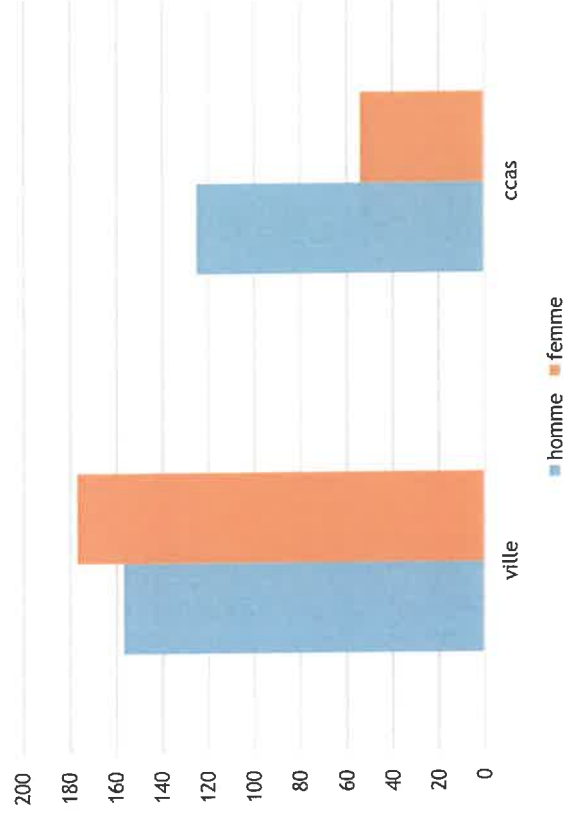
Les bénéficiaires du RSA

Totalité des allocataires sur la Ville* / Personnes accompagnées par le CCAS

Par âges



Répartition par sexe



* Source : Mission insertion du Département du Val d'Oise

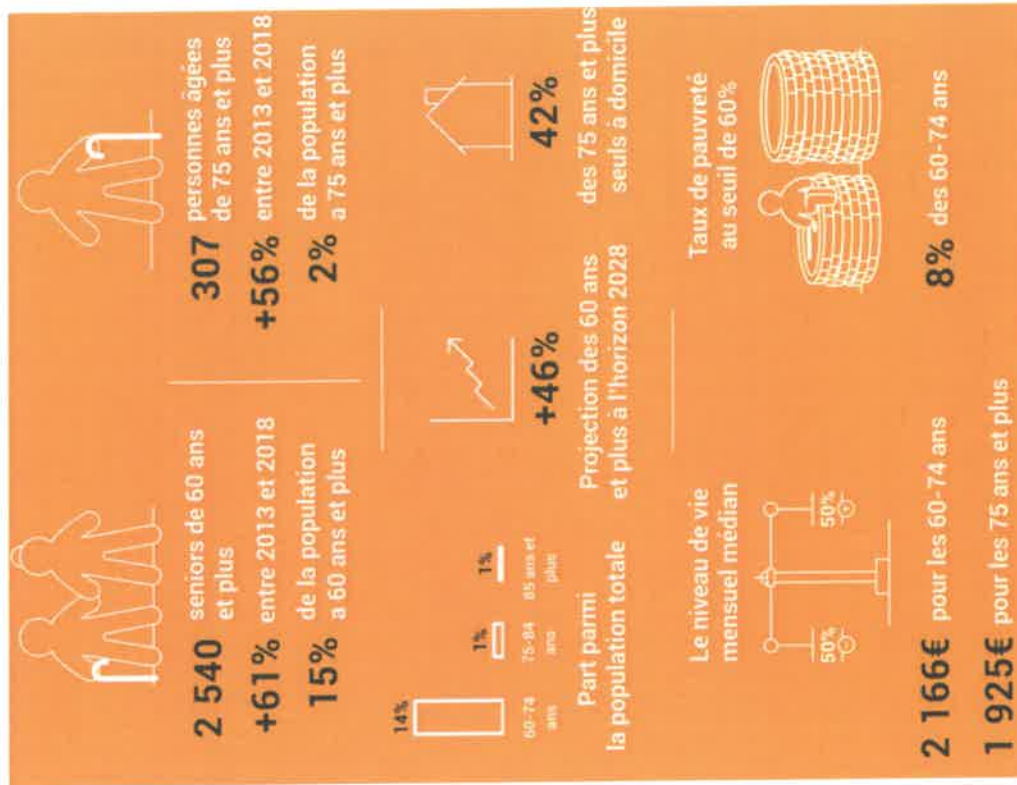
28/02/2023





- Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent une personne sur dix de la population totale de Vauréal. Dans le détail, leur répartition est la suivante : 14 % pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, 1 % pour celles âgées de 75 à 84 ans et 0,5 % pour celles âgées de 85 ans et plus. Ces chiffres traduisent un vieillissement de la population important.
- Mise en place d'un groupe de travail en lien avec le centre socio culturel de l'AGORA afin de recueillir les projets en lien avec les besoins des seniors.
- Co-construire une programmation sur l'année ainsi qu'un temps fort réservé aux plus de 70 ans, organisé par la Ville, avec pour objectif de prévenir l'isolement et de repérer des situations de vulnérabilité.
- Ateliers du PRIF (Plan Retraite Ile de France) :
 - Bien sur Internet : 10 seniors
 - Bien Vieillir chez Soi (2 participants, atelier annulé)

LES SENIORS



Le CCAS reste un maillon indispensable entre le senior isolé et en perte d'autonomie et les partenaires extérieurs. Il s'inscrit pleinement dans la **veille médico-sociale, la prévention et la lutte contre l'isolement**.

La collectivité doit considérer le **vieillessement à venir** afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants).

Quel que soit le statut d'occupation des seniors, le vieillissement de la population pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : **dispositifs d'adaptation du logement** (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles... Pour cela, le CCAS propose la prise en charge d'interventions d'une ergothérapeute, à même d'évaluer les possibilités d'adaptation.

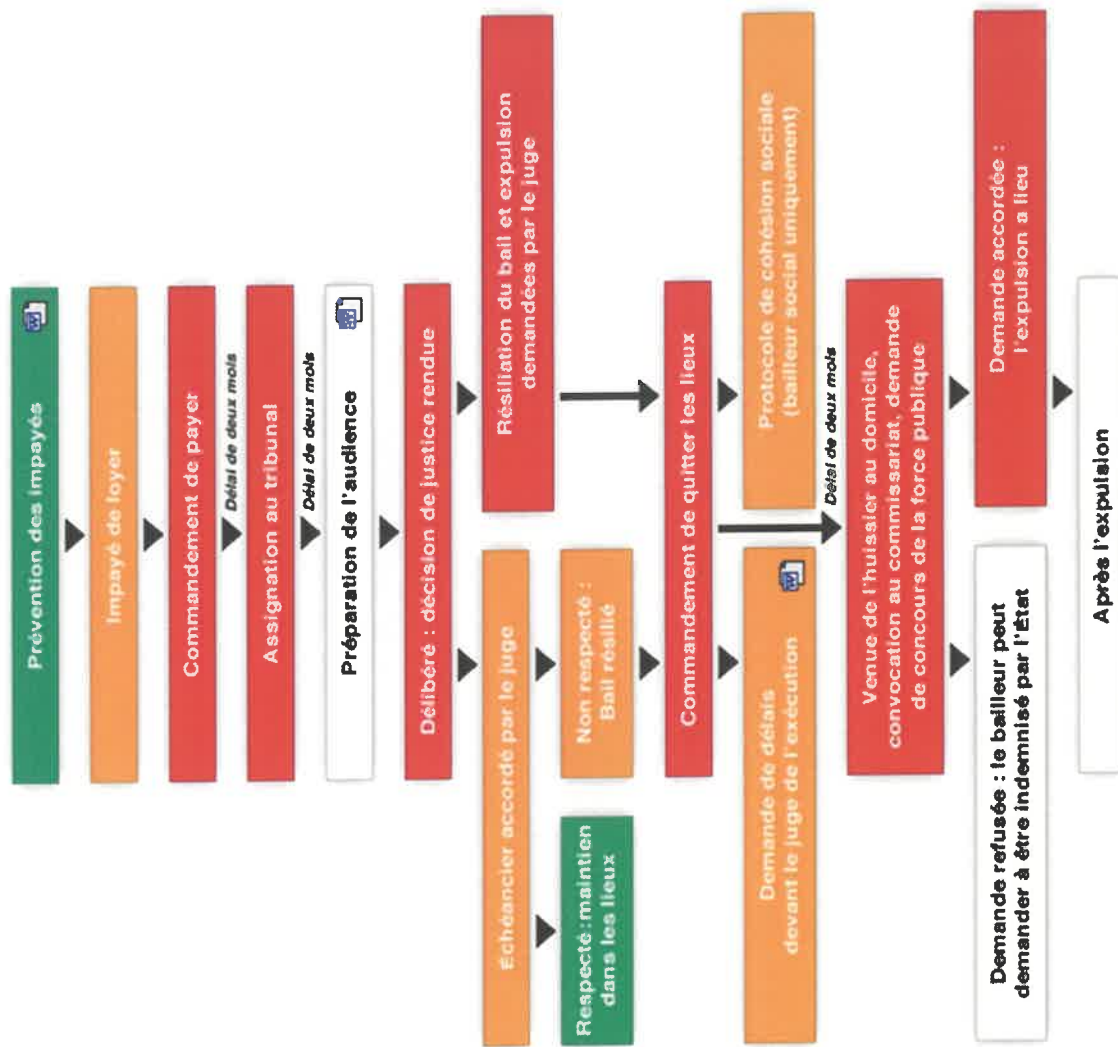
Le CCAS permet aux seniors de plus de 60 ans et aux adultes handicapés de bénéficier de l'information et de l'aide nécessaire en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. (Registre du Plan Canicule/Grand Froid/Plan de Délestage).

Les seniors représentent 65 % des bénéficiaires de la **mutuelle communale** lancée par le CCAS en 2018 et qui permet à tous les Vauréaliens de disposer d'une mutuelle complémentaire à moindre coût. **(110 adhérents)**

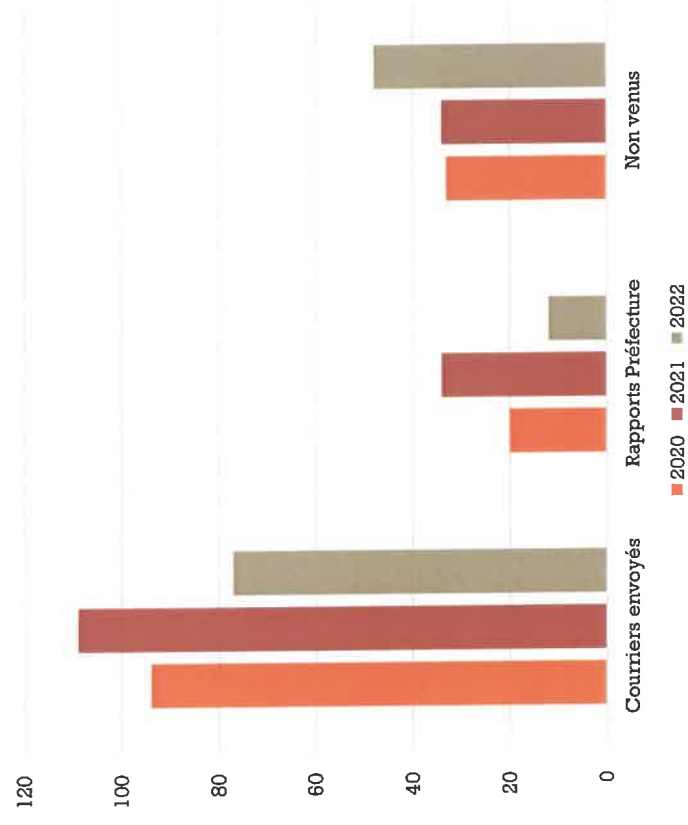
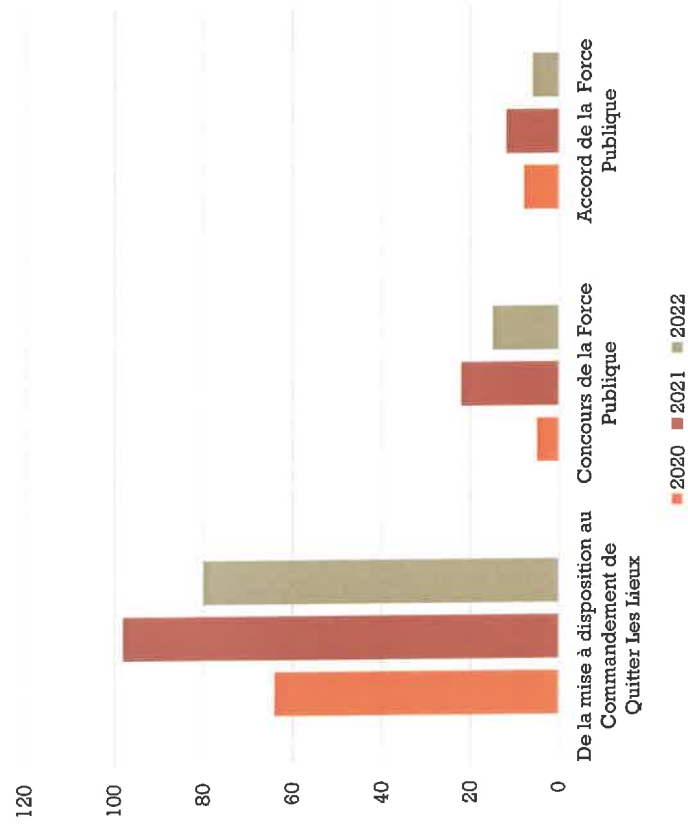
28/02/2023



PREVENTION EXPULSIONS LOCATIVES



LES IMPAYÉS DE LOYERS, UN INDICATEUR DE FRAGILITÉ SOCIALE

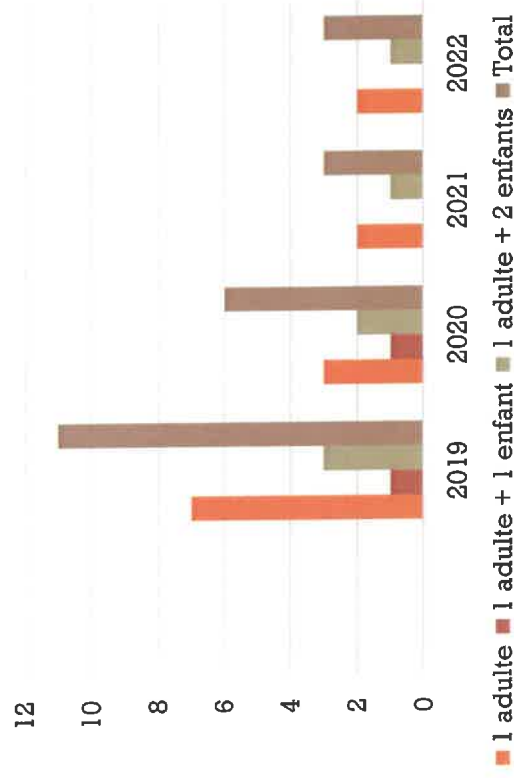


L'HEBERGEMENT

Association Pour un Urbanisme Intégré (APUI) Cergy

Le CCAS est conventionné avec
l'association APUI :

- Au titre de l'hébergement pour 8 places (+accompagnement) sur le site de Cergy pour une dépense de 6,60 €/pers/jour. Cet outil précieux a permis en 6 années d'accueillir **44 familles** (47 adultes et 40 enfants).
- Au titre du logement temporaire avec 5 appartements intermédiaires sur la commune. (gestion locative 180 €/logt/an. **Entre 2018 et 2022, ce sont 10 familles accueillies** (15 adultes et 19 enfants).





La priorité est de poursuivre les accompagnements de proximité, veiller à l'ouverture des droits et rechercher tous les dispositifs existants pour soutenir les publics fragilisés :

- lutter contre la fracture numérique : possibilité d'aide à la connexion en lien avec Emmaüs Connect (matériel et connexion) et la mise en place du PANDA (Point d'Accès Numérique aux Démarches Administratives),
- revoir les critères d'octroi des bons communaux afin de soutenir la pratique sportive et culturelle auprès des familles,
- développer des actions en réponse à l'accroissement des aides à l'énergie/précarité énergétique liée à l'augmentation du coût de l'énergie,
- une approche sociale innovante : atelier de confiance en soi et dressing solidaire,
- accompagner l'adaptation des logements aux situations de vieillissement ou de handicap (ergothérapeute...),
- maintenir la dynamique de l'hébergement et développer l'accueil de personnes victimes de violences intrafamiliales en lien avec les associations locales et les bailleurs.



Fonctionnement – dépenses **prévisionnelles**

Reprise de l'excédent (+ 97 217 €) dans l'élaboration du budget primitif 2023

Charges générales (011) : + 47 824 €

Lutte contre la fracture numérique : mise à disposition d'un Point d'Accès Numérique aux Démarches Administratives (PANDA), deux demi journées par semaine à l'Espace Public Numérique de l'Agora.

Lutte contre la précarité énergétique : possibilité de prendre en charge des interventions de conseillers énergétiques, mais aussi

Lutte contre le vieillissement : possibilité de prendre en charge des vacations d'ergothérapeute dans le cadre de l'amélioration de l'habitat pour les publics seniors.

L'estime de Soi : mise en place d'un dressing solidaire et éco-responsable, avec la participation d'une socio-esthéticienne pour travailler l'image de soi auprès des publics fragilisés.

Dépenses de personnel (012) : + 12 500 €

Les dépenses de personnel ont augmenté, liées à des éléments ne dépendant pas de la collectivité :

- revalorisation du point d'indice en 2022,
- avancements d'échelons (automatiques)
- révision du régime indemnitaire (RIFSEEP) .

30/01/2023



Fonctionnement – dépenses prévisionnelles

Charges de gestion (65)

Hausse de 43 061 € en 2023 relative à :

- En 2023, le **dispositif des bons communaux** en soutien aux familles dans la pratique d'une activité associative (sportive, culturelle...) doit être revisité afin d'être au plus près des besoins de la population et mieux cibler les familles pouvant en bénéficier, grâce à l'expertise des professionnels du CCAS (en lien avec les partenaires).
- Prévision de **l'augmentation des aides, notamment, pour faire face à la précarité énergétique** : augmentation de la participation du CCAS pour abonder le Fonds de Solidarité Logement, dispositif activé pour lutter contre les impayés d'énergie.
- En lien avec le service Régie, mieux identifier les familles ayant contracté une dette auprès de la régie (activités périscolaires, restauration, crèche...) afin de **prévenir les situations d'impayé de régie**.



Investissement – dépenses prévisionnelles

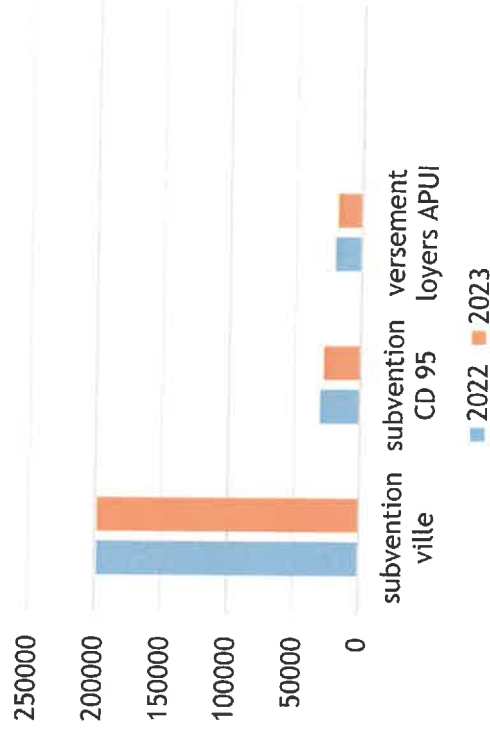
3800 € : renouvellement mobilier logements intermédiaires.

23 319 € : participation aux travaux d'un logement intermédiaire, suite à des dégradations.



Fonctionnement – recettes prévisionnelles

- Malgré la reprise du résultat, la Ville maintient un montant de subvention identique à celui de 2022 au CCAS afin de permettre l'augmentation des aides par l'élargissement des critères du reste pour vivre et des bons communaux.
- La subvention du CD 95 : un acompte est versé en mars puis le solde en fonction de la contractualisation (nombre de contrats d'engagement réciproque validés/RSA)
- Légère baisse de l'association APUI suite logement vacant après dégradations ayant nécessité de gros travaux.



30/01/2023